Zeitschrift: Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue française

Herausgeber: Le messager suisse

Band: 21 (1975)

Heft: 7-8

Nachruf: In mémoriam

Autor: Junod, A.

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 03.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

In Mémoriam

Début 1975, les derniers honneurs étaient rendus à Charles Guillard, âgé de 80 ans, au cimetière de Vevey, en présence des drapeaux français des Anciens Combattants et Résistants.

Un citoyen suisse pas comme les autres !

Il naquit à Lausanne le 10 janvier 1895 ; fit des études de médecine, puis d'ingénieur ; il s'expatria à Paris où bientôt il se maria ; ensuite il alla s'installer à Etampes (Essonne) pour y prendre un commerce de vins.

En 1939, lorsque la guerre devint inévitable, le Conseil Fédéral décréta la Mobilisation générale pour le 1er août, et éleva le Colonel Henri Guisan au grade de Général.

Charles Guillard, comme tous ses compatriotes en France en âge de porter les armes, quitta tout pour se rendre à l'appel du Pays.

Il rejoignit son unité, comme 1er lieut. à l'E.M. du Bat. ter. 162 à titre d'officier des renseignements, quelque part dans les environs de Lausanne. Les compagnies de ce Bataillon furent mises à la disposition de l'E.M. ter. I. et dénommées : de surveillance. Guillard reçu l'ordre d'organiser une flottille de canots moteurs armés, avec sièges à Ouchy et Morges, qu'il commanda avec pour missions : la surveillance du lac et la défense des rives suisses de St-Gyngolphe à Genève ; il s'en acquitta à l'entière satisfaction de ses chefs. Plus tard il reçut un nouvel ordre pour l'organisation d'un Détachement de cars d'alarme, affecté aux transports rapides des forces d'intervention en cas de parachutages et de violations de frontière. Il en eut la responsabilité jusqu'à la fin de la guerre.

Pendant toute cette période, Guillard fit part à son entourage des pensées qui l'obsédaient :

« Je me demande ce que l'on fiche ici, l'arme au pied, pendant que nos frères d'outre Jura, se battent avec l'héroisme du désespoir, pour essayer de refouler les hordes envahissantes d'Hitler ? « De se sentir impuissant, cela le rendait malade. Son épouse vint le rejoindre en traversant clandestinement le Jura en 1940, ce qui contribua heureusement, à lui remonter le moral.

Après la capitulation de la France : il y eut une légère détente de la situation militaire sur notre frontière ouest, et le Général Guisan démobilisa une partie de l'Armée. La frontière franco-suisse s'entrouvrit pour les Suisses résidents en France repliés en Suisse qui désiraient retourner en France. Guillard sauta sur cette occasion inespérée, pour demander sa mise en congé militaire avec autorisation de rentrer en France. Cette autorisation lui fut accordée en même temps qu'il était élevé au grade de capitaine, mais assortie d'une mission secrète. En prenant congé de son Colonel avec une mine réjouie, son Colonel lui dit : « Je suis content pour vous ; vous serez là-bas, plus utile à votre pays ainsi qu'à la Cause des Alliés, bonne chance ! ».

Rentré en automne 1940 en compagnie de son épouse, à Etampes, ville d'environ 10.000 habitants, il put constater que l'E.M. de l'aviation allemande en France en avait fait son siège et Centre de ravitaillement, avec une garnison d'environ 12.000 hommes. Guillard y trouva un terrain de chasse de choix, pour son activité débordante et secrète, mais combien périlleuse.

Il s'y trouvait comme un poisson dans l'eau, et sous la couverture de son commerce, et membre de l'Intelligence Service, il se dévoua sans compter avec audace, bravoure et mépris du danger, à la cause des Alliés.

En 1943, comme le prouve l'attestation suivante :

« Je soussigné Lieut.-Colonel Hollard, président au Jury d'Honneur de la France Combattante, certifie que M. Guillard CH. né le 10-1-1895 à Lausanne (Suisse) demeurant à Etampes, 21, rue de Beauce, appartient, depuis le 1-1-1943 au Réseau « AGIR » de la France combattante. Cet agent a reçu depuis la date précitée, un certain nombre de missions délicates, concernant la stratégie ennemie, missions qu'il a accomplies parfaitement, se moquant du danger qu'il encourrait. L'activité de M. Guillard en faveur de la Cause Alliée a motivé à son égard une Citation à l'Ordre du jour, qui a été transmise au Commandement en date du 20-10-45. En foi de quoi, je lui établis la présente attestation pour servir et valoir ce que de droit. Paris le 6-6-1946 signé Lieut. Colonel Michel Hollard. Président. ».

A ceci, il faut ajouter que Michel Hollard, restera pour la Grande Histoire, « L'Homme qui a sauvé Londres » (1).

Faisant suite à cette attestation, Guillard fut l'objet de la Citation suivante :

« République Française, Guerre 1939-1945, Décision N° 456. Le Secrétariat de la Présidence du Conseil, cite à l'Ordre du Jour du Corps d'Armée : Guillard, Charles Hugo, Adrien (F.F.C.) Agent d'un réseau de renseignements en territoire occupé a fourni du 1er janvier 1943 à la Libération, un tribut considérable. N'hésitant pas à pénétrer malgré le danger évident, dans les territoires militaires fortement gardés, s'est employé à dresser des plans d'aérodromes et de dispositifs anti-aériens, des plus détaillés et à relever des éléments stratégiques d'une extrême importance. A ainsi procuré semaine après semaine, pendant près de deux années, avec le courage le plus résolu au Commandement Allié, des données capitales pour la conduite de la guerre. Cette Citation comporte l'attribution de la Croix de Guerre avec Etoile de Vermeil.

Paris le 13-10-1947, signé le Général Dejussieu - Pontcarral, Délégué Général des F.F.C.I.

A cette citation, vint s'ajouter le Brevet de Reconnaissance avec Croix d'Honneur délivré à titre de Résistant de 1942 à la Libération pour Services éminents rendus à la Cause des Alliés au cours de la Guerre 1939-1945 par l'Union interalliée de la Résistance, suivent plusieurs signatures ».

Pour ne pas allonger ; plusieurs autres distinctions ne sont pas mentionnées.

Par contre pour clore cette liste, voici un extrait du Régistre des Délibérations du Conseil Municipal de la Ville d'Etampes, Séance ordinaire du 26 février 1970.

Médaille honorifique de la Ville d'Etampes, attribution en faveur de M. Charles Guillard.

M. le Maire expose au Conseil :
1°) Que par délibération en date du 27 mars 1968, approuvée par M. le Sous-Préfet d'Etampes le 16 mai 1968, l'Assemblée Municipale a décidé l'institution d'une Médaille de la Ville d'Etampes, dont l'attribution est accordée, notamment, à toute personne qui, par son travail, son mérite, son talent ou sa générosité, a bien mérité de la Ville.

2°) Que compte tenu de la conduite particulièrement courageuse et efficace de M. Charles Guillard dans la Libération du Pays et de notre Cité, et dont il convient d'énoncer dans les grandes lignes, les principaux exploits :

« Capitaine suisse établi à Etampes et faisant partie de l'Intelligence Service. Un des lieutenants du Lieut.-Colonel Hollard « L'Homme qui a sauvé Londres » (1).

« Passé sous les ordres de M. Poirier après l'arrestation d'Hollard (2), habitant avec M. Barthélémy Durand qui devait être Maire à la Libération, Guillard organisa le Domaine de Valnay en Hôpital pour recevoir les blessés au cas ou la bataille se serait déroulée sur Etampes ».

« Ce fut un Agent très précieux au moment des combats de la Libération. Par connaissance de la langue anglaise, il influa fortement la décision du Commandant américain sur Chalo-St-Mars d'attaquer Etampes en lui fournissant les coordonnées exactes de toutes les batteries d'artillerie et nids de mitrailleuses ennemies installées dans Etampes et aux alentours, permettant ainsi une destruction rapide et évitant des combats de rue qui eussent fait de nombreuses victimes parmi la population civile ».

3°) Que M. Guillard décoré de la Croix de Guerre, Médaille de la Résistance Française, détenteur de plusieurs décorations anglaises, à bien mérité de la Ville d'Etampes.

Le Conseil, M. le Maire entendu, après avoir délibéré à l'Unanimité décide :

« Que soit remise à M. Guillard Charles, en priorité, la Médaille d'Argent de la Ville d'Etampes, en récompense de l'action patriotique qu'il a menée pendant l'occupation allemande de 1940 à 1945. Ainsi fait et délibéré, pour expédition conforme.

Le Maire : Gabriel Barrière.

C'est par miracle que Charles Guillard échappa aux pièges de la Gestapo et évita le pire.

Il fut également un certain temps, rédacteur en chef et Directeur du Journal d'Etampes.

Puis éprouvant subitement le mal du pays, il quitta Etampes pour se rapprocher de la Suisse son pays natal et alla s'installer pendant quelques années à St-Julien en Genevois, avant de rentrer définitivement en Suisse pour prendre un commerce à Vevey et sa retraite après une vie bien remplie.

Tel a été ce citoyen suisse pas comme les autres !

1) Ce livre écrit par Georges Martelli, traduit de l'anglais par Jacqueline et Serge Ouvaroff, existe en édition de poche « J'ai Lu » l'Aventure Nos. 17-18 chez Flammarion. A été porté à l'écran à la télévision en 1972 sauf erreur.

2) Michel Hollard, après son arrestation et avoir subi d'innomables tortures par la Gestapo à la rue des Saussaies : baignoire, électrodes, etc., auxquelles il résista avec le plus grand courage grâce à sa forte constitution physique, à une volonté de fer, et le secours de sa foi réelle frisa plusieurs fois la mort. Il fut envoyé à Compiègne au camp de déportation de Royal-Lieu, où il eut la joie de rencontrer le pasteur suisse Bornand, délégué de la + Rouge, qui le réconforta moralement avant de poursuivre son calvaire vers le camp d'extermination de Neuengamme où il fut un des 5 % des rescapés au bout de deux ans après avoir été délivré par les Anglais, il pu rentrer en France dans un état pitoyable mais heureux de la Victoire.

A. Junod

foires et salons

AVIS AUX EXPOSANTS

Votre succès dépend :
- de l'esthétique de votre stand
- d'une présentation claire et ordonnée de votre produit
- de la mise en valeur de votre image de marque

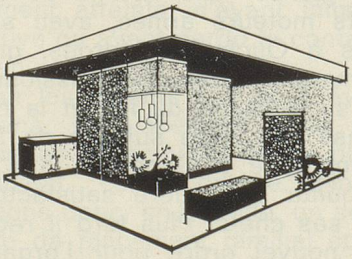

volk structure

48, bd des Batignolles, Paris 17

met à votre service son équipe de spécialistes du stand.

Selon les impératifs de rapidité et d'économie propres à chaque étude, nous réalisons votre Stand en matériaux traditionnels, ou en utilisant du profilé **VOLK STRUCTURE** dont nous sommes créateurs et **fabricants.**

tél. **522.57.82**

études sans engagement